

**19<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail sur la GIRE, et  
19<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de la surveillance et de l'évaluation  
Genève 06 - 08 mai 2024**



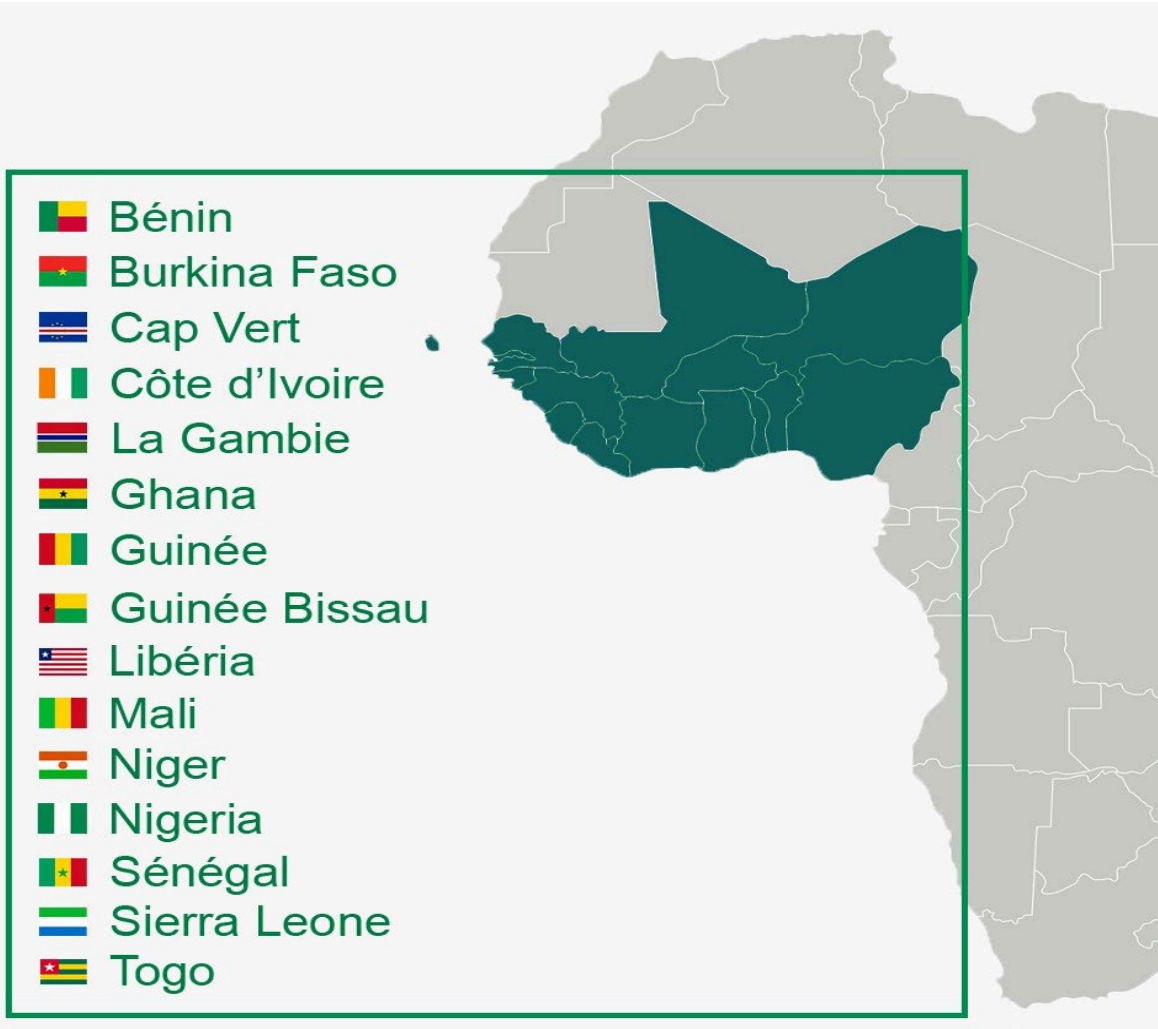
**Initiatives de la CEDEAO pour soutenir l'adhésion et la mise en œuvre de la convention sur l'eau en Afrique de l'Ouest**

**Kouakou Alexis KOUASSI**

**Directeur du Centre de Gestion des Ressources  
en Eau (CGRE)/CEDEAO**



# INTRODUCTION





# INTRODUCTION



La CEDEAO considère l'ouverture mondiale de la convention sur l'eau comme une chance pour l'Afrique de l'Ouest, région par excellence de ressources en eau partagées, qui avec moins d'un quart de la superficie du continent, compte à elle seule 25 bassins transfrontaliers sur la soixantaine que compte toute l'Afrique.

Très tôt, la CEDEAO a engagé ses états membres à adhérer à cette convention. Cela s'est notamment manifesté lors de l'atelier régional sur la validation du projet de gestion des ressources en eau partagées de l'Afrique de l'Ouest qu'elle a organisé à Dakar en mai 2017 et au cours de laquelle la convention sur l'eau a été présentée à tous les participants, y compris les points focaux GIRE des Etats, des Organismes de Bassins et des institutions sous-régionales intervenant sur l'eau en Afrique de l'Ouest

Depuis la CEDEAO n'a eu cesse d'encourager ses états membres à adhérer et à mettre en œuvre la convention sur l'eau et elle se réjouit des résultats remarquables déjà enregistrés en la matière.







# PERSPECTIVE DE L' ANNÉE 2024



À ce stade, la CEDEAO s'engage à apporter directement des appuis techniques et financiers aux Etats pour booster ce mouvement d'adhésion.

Et c'est dans ce cadre que le Centre de Gestion des Ressources en Eau (CGRE) a inscrit dans son **Plan de Travail 2024** des allocations pour appuyer les processus nationaux d'adhésion en faveur de **05 pays**.

❖ Pour le **1<sup>er</sup> Trimestre 2024**, un appui a déjà été mobilisé en faveur du **Togo**.

❖ Pour les **Trimestres 2 et 3 de 2024**, il est envisagé d'appuyer le processus d'adhésion en :  
**Guinée, en Gambie, au Cap Vert et en Côte d'Ivoire.**

Des échanges seront réalisés avec le **Secrétariat de la Convention sur l'eau** en vue de pouvoir conjuguer les efforts pour un soutien conjoint en faveur des différents pays concernés.



# PERSPECTIVES MAJEURES DE GESTION CONCERTÉE



Par ailleurs, il importe de faire état ici d'autres perspectives majeures de la CEDEAO en matière de gestion concertée des ressources en eau transfrontalières en Afrique de l'Ouest, notamment :

- ❑ **La finalisation du processus d'adoption de la directive** sur la gestion des ressources en eau partagées de l'Afrique de l'Ouest et de la directive sur le développement d'infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest ;
- ❑ **L'appui à la finalisation du processus de création** d'une autorité de bassins de la **Comoé-Bia-Tanoé** (*Burkina, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali*);
- ❑ **L'appui à la finalisation du processus de création** de l'Office de gestion des bassins transfrontaliers de la *Mano River Union* ;
- ❑ **La poursuite de la réflexion** sur le financement autonome et durable des organismes de bassins transfrontaliers en Afrique de l'Ouest.

**Sur toutes ces actions, la CEDEAO, à travers le CGRE, souhaiterait pouvoir établir un partenariat stratégique avec le Secrétariat de la convention sur l'eau de 1992.**





**Atelier de validation de la stratégie nationale et du plan de mise en œuvre de la convention sur l'eau de 1992 du TOGO (Juin 2023).**





**Merci | Thank you | Obrigada**

Copyright 5.5.2024, Kouakou Alexis KOUASSI, all rights reserved. For reproduction permission and all other issues, please contact [kkouassi@ecowas.int](mailto:kkouassi@ecowas.int)